

Tarif de la formation (hors frais de restauration et d'hébergement)

Formation Continue : 6596 € pour 10 mois,

Tous publics : demandeur d'emploi, financement personnel, salariés et dispositifs de la Formation Continue ...

- ✓ Nous restons à la disposition des candidats pour adapter les modalités de prise en charge financière de la formation.



Autres Infos Pratiques

✓ DOSSIER DE CANDIDATURE : A retirer à la MFR de NAUCELLE, ou à télécharger sur www.mfrdenaucelle.fr et à nous retourner **avant le 15 octobre 2020**

✓ HEBERGEMENT ET RESTAURATION : Possibilités d'hébergement à proximité et de restauration sur place

✓ ACCES : RN88 : Albi 45 km et Rodez 35 km ; Train à Naucelle Gare.

Coordonnées GPS : Latitude : 44.197854/Longitude : 2.339693

Personnes à contacter

Responsable Pédagogique :

Jean-Michel BAUGUIL

05 65 47 00 60

jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr

Responsable Administrative :

Régine PLASSE

05 65 47 83 71

regine.plasse@mfr.asso.fr

Info +

BPJEPS Animation Sociale : Diplôme de niveau IV, Préparé à la MFR de Naucelle -

Responsable Pédagogique : Jean-Marc BIOLLEY - jean-marc.biolley@mfr.asso.fr



Maison Familiale Rurale

12800 NAUCELLE

Tel 05 65 47 00 60

mfrdenaucelle@mfr.asso.fr

Agrée Jeunesse et sports : 93 81 309 – Siret 788 185 528 00023

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de Naucelle

Etablissement d'enseignement Agricole privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

BPJEPS Educateur sportif Pêche de Loisir

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

FORMATION DIPLOMANTE niveau IV organisée en ALTERNANCE

Session du 25 janvier au 2 octobre 2021 Accessible par CPF, VAE...

Utiliser la pêche pour sensibiliser à l'environnement !



Le **moniteur-guide de pêche de loisir** transmet son savoir-faire et initie aux différentes techniques de pêche.

Il exerce en autonomie son activité professionnelle ; Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il encadre tous types de publics dont il assure aussi la sécurité et celle des tiers.

Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, intégrant les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances ;

- ✓ **Emplois Visés** : Animateur (trice) pêche tout public en structure (Fédération Départementale de pêche, AAPPMA...); Moniteur guide de pêche indépendant.

Une formation professionnelle originale

Des atouts réservés aux stagiaires des Maisons Familiales Rurales autour de 3 axes :

- Sensibilisation au monde du travail, de l'activité dans le domaine de la pêche
 - L'animation et l'éducation populaire dans le monde de la pêche
 - Technicité et spécialité en pêche de loisir
- ✓ Formation basée la double pédagogie de l'alternance : acquisition simultanée de savoirs et d'expériences, elle concerne de petits groupes d'adultes, sous divers statuts (professionnalisation, CPF ...) en vue de projets personnels différents ;
 - ✓ L'accompagnement est suivi au plus près du projet de chaque stagiaire, par une équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, de professionnels de l'animation en exercice, d'intervenants spécialisés, tuteurs et en partenariat avec diverses structures pour une mise en situation professionnelle au plus près de la réalité économique et fonctionnelle du métier.
 - ✓ Notre ambition étant d'aider à développer votre propre activité, nous approcherons aussi, en plus des techniques de pêche et d'animation, celles du marketing, de la création de produit touristique, de la gestion....

Organisation pédagogique de la formation

- **Lieu de formation** : MFR de Naucelle 7 rue Villelongue 12800 NAUCELLE, et sorties fréquentes sur le territoire ; lieu de stage choisi par le stagiaire en accord avec le responsable pédagogique
 - **Durée de la formation** : La formation dure près de 1200 h :
20 semaines en centre de formation : soit 687 h
+ 16 semaines en entreprise : soit 511 h
 - **Calendrier de la formation** :
Clôture des inscriptions : 15 octobre 2020
Contrôle des exigences préalables : 18-19 novembre 2020
Entretien de Sélection : 18-19 novembre 2020
Positionnement : 12 et 13 janvier 2021
- | | |
|---------------------------|-----------------|
| • Début de la formation : | 25 janvier 2021 |
| • Fin de la formation : | 08 octobre 2021 |



Tests de sélection préalables à l'entrée en formation

Outre la fourniture du **dossier de préinscription** et de ses justificatifs administratifs, (dont un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la pêche, attestation de formation aux premiers secours, attestation de 50 mètres nage libre), le candidat devra aussi réussir les Tests et Exigences Préalables tels que définis par Jeunesse et Sports, pour entrer en formation :

- **Une épreuve Test technique** : test de maîtrise d'une technique de pêche au choix du candidat, entre la pêche à la mouche, au coup ou au lancer
- **Une épreuve Ecrit et Oral** portant sur les connaissances sur l'animation, celles des milieux et des écosystèmes, et la motivation du candidat.

Contenu de la formation

La formation s'articule autour de 4 Unités Capitalisables :

- ✓ **UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure** (*Communiquer dans les situations de la vie professionnelle – Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement - Contribuer au fonctionnement d'une structure*)
- ✓ **UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure** (*Concevoir un projet d'animation – conduire un projet d'animation – Evaluer un projet d'animation*)
- ✓ **UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir »** (*Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage*).
- ✓ **UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « pêche de loisir » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou un cycle d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir »** (*Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de pêche – maîtriser faire appliquer les règlements de la pêche – garantir des conditions de pratique en sécurité*).